

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1603

présenté par

Mme Elimas, Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche et Mme Grandjean

ARTICLE 45

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.